

Juillet 2022

Bordesactus

La Grande
Photo



**TENTONS TOUS ENSEMBLE DE
BATTRE LE RECORD DU
NOMBRE D'HABITANTS D'UN
MÊME VILLAGE SUR UN
PANORAMIQUE**

- Editorial • Budget participatif
• Cadre de vie • Grande photo • Travaux • Culture
• Registre nominatif confidentiel des personnes vulnérables

www.bordes64.fr

La Grande Photo



Edito du Maire

Bordais, bordaises, chers amis,

Les derniers évènements climatiques nous interpellent :

Tout d'abord, une semaine de grande canicule avec des pointes de chaleur atteignant les 42 degrés, puis lundi 20 juin l'orage de grêle venant frapper de plein fouet nos biens. Pour certains, les habitations, vérandas, garages, voitures, pour d'autres, serres, plantations, jardins, entreprises....

Une grande partie de nos administrés est sinistrée à différents titres.

Bien sûr, la solidarité s'est tout de suite organisée.

La Municipalité, les familles, les voisins, le SDIS avec des renforts de pompiers de différentes régions, les gendarmes en patrouille régulière pour arrêter les agissements d'escrocs de toute sorte, tout le monde a œuvré au rétablissement d'un semblant de vie normale.

Bien sûr, maintenant il reste les tracasseries administratives : les déclarations aux assurances, les expertises, les délais de réparation, les charpentiers et couvreurs débordés, les ruptures de stocks de matériaux, les délais de réparation des pare-brises et des voitures.....

Nous devons être solidaires et attentifs aux besoins des plus vulnérables et des plus faibles.

Malgré les épisodes de canicule que nous rencontrons à nouveau et les risques sanitaires liés au covid toujours d'actualité, nous nous réjouissons d'avoir pu partager d'agréables moments lors des traditionnelles manifestations sportives et culturelles de fin de saison, le Pyrène Festival et les fêtes locales.

Tous ces évènements participent à la renaissance des relations intergénérationnelles, et du bien vivre ensemble qui nous sont chers.

Dans cette optique, nous vous proposons un moment exceptionnel qui se déroulera le dimanche 9 octobre 2022 à la salle des sports au stade Municipal. Nous tenterons ce jour-là, le record du monde du nombre d'habitants réunis sur un panoramique photographique : LA GRANDE PHOTO.

Nous souhaitons laisser aux générations futures un témoignage, véritable instantané de notre village en 2022.

ALORS, nous comptons sur vous, VENEZ, PARTICIPEZ avec nous à cette aventure.

Plus nous serons nombreux, plus nous marquerons l'histoire.

TENTONS et BATTONS ensemble ce record.

A très bientôt....

Amicalement,

Serge Castaignau
Maire de Bordes.



Episode de grêles

Le 20 juin dernier notre village a été frappé par un violent orage de grêle.

Cet épisode catastrophique a permis de mesurer la solidarité des habitants entre eux et envers la municipalité ainsi que des personnes extérieures à la commune.

Les élus se sont réunis pour lancer le plan communal de sauvegarde permettant la coordination des services de secours (pompiers, gendarmerie, préfecture) et ont organisé des visites auprès des personnes les plus vulnérables.

L'accueil de la mairie est resté ouvert exceptionnellement toute la journée de mardi pour répondre aux administrés et remettre l'attestation pour les assurances.

Les élus ont continué leur mobilisation en relayant les directives préfectorales et en communiquant sur la situation en temps réel sur les réseaux sociaux de la mairie. Ils étaient aussi toujours présents sur le terrain.

Les pompiers du Gers et du Lot et Garonne sont venus en renfort du SDIS 64.

Budget Participatif

Pour sa seconde édition, la municipalité a proposé un budget de 50 000€ pour réaliser un projet citoyen dont la finalité est d'améliorer le cadre de vie des Bordaises et Bordais.

13 projets ont été déposés et 5 d'entre eux ont été retenus pour être soumis aux votes des habitants.



Le choix des nombreux votants s'est porté sur le projet n°3 : Cohésion sociale - Un espace de loisirs intergénérationnel, proposé par Céline Boniface et Justine Dulout. Ce projet consiste en la création et l'aménagement d'une aire de loisirs composée de jeux pour enfants de 2 à 12 ans, d'agrès sportifs, d'une table de ping-pong, d'une table d'échec, de bancs. Cette zone se verra être un lieu d'échange, de rencontres et de partage entre des publics de tous âges. Félicitations aux deux porteuses du projet.

Un grand merci et bravo à tous les participants.

*Ceci n'est pas
le projet définitif*

L'équipe des agents municipaux s'agrandit

Après Quentin Bouquet, recruté en 2021 et Emmanuel Bernon, venu renforcer pour 6 mois l'équipe en charge des espaces verts, Maxime Lopes a rejoint l'équipe des services techniques, suite au départ pour rapprochement familial de Sébastien Labau, sur Oloron.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Emmanuel BERNON

Quentin BOUQUET



Maxime LOPES



✓ Ramassage des sapins

Le samedi 15 janvier la calèche de La ferme Au beth loc est passée dans les rues de Bordes pour récupérer les sapins de Noël.

Une cinquantaine de sapins ont été déposés au futur jardin partagé (à côté de la cantine) où ils ont ensuite été broyés.

Voilà un beau moyen de réduire :

- nos déchets en créant une ressource (le broyat pour pailler le sol)
- nos déplacements (jusqu'à la déchetterie)

et d'utiliser une alternative sympa aux véhicules motorisés : pas de nuisance sonore, pas de pétrole (dans un contexte de la lutte contre la pollution en ville et de l'amélioration du cadre de vie des habitants)



✓ Cérémonie du 8 Mai

A l'occasion de la commémoration du 8 Mai, Monsieur Bernard LOUSTAU a été décoré de la médaille de la reconnaissance de la nation.

A l'issue de la cérémonie, la nombreuse assistance a participé au vin d'honneur offert par la municipalité.



Cadre de vie

✓ Journée Opération Village Propre

Le samedi 19 mars une quarantaine de personnes se sont retrouvées afin de participer à la 2ème journée de nettoyage organisée par la municipalité. Pour cette nouvelle édition, Gilles et Marlène de la Ferme au Beth Loc avaient attelé une de leurs juments à une charrette afin de transporter les déchets.



Les équipes se sont réparties sur 5 secteurs du village. Globalement, peu de déchets ont été trouvés.

Le plus gros du volume a été ramassé dans le bois. C'est toujours un lieu où les incivilités sont les plus courantes.

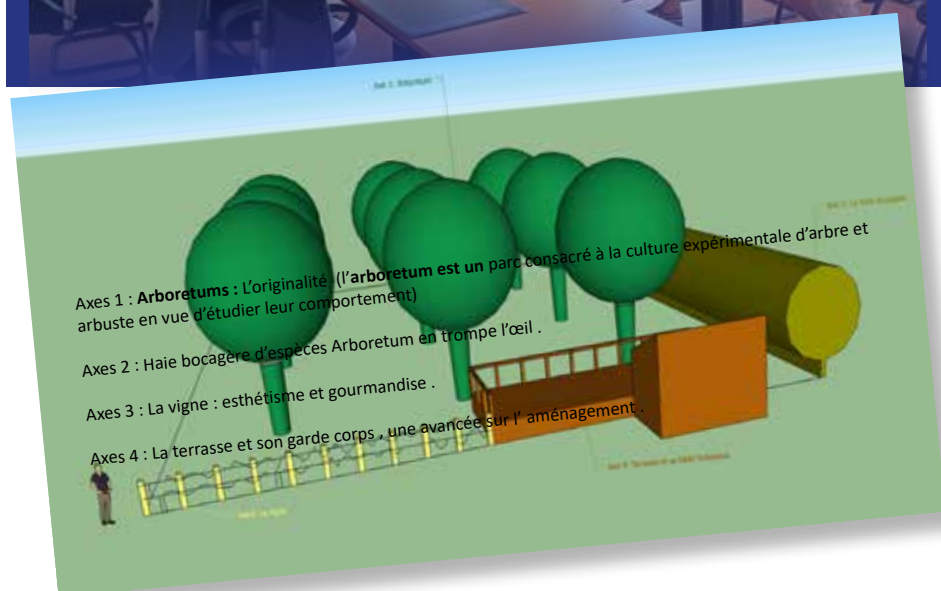
A leur retour, après le tri des déchets, chacun a pu apprécier un petit goûter et partager un moment convivial.



Dans le cadre d'un chantier école, les élèves du lycée technologique professionnel Nay Baudreix section Jardinier Paysagiste vont aménager le terrain à côté du rond-point du Castérar.

Ce projet a été présenté aux riverains.

Le chantier commencera à la prochaine rentrée scolaire.



Centre de loisirs à Bordes

Dans le cadre de la convention signée avec la commune de Narcastet pour l'accueil des enfants de Bordes au centre de loisirs de Narcastet, les enfants de 3 à 6 ans, inscrits au centre de loisirs de Narcastet, seront accueillis tout le mois de juillet au rez-de-chaussée de la mairie de BORDES



Composteurs écoles cantine

Des composteurs ont été installés à la cantine des écoles de Bordes.

Un composteur servira aux apports de matière organique et l'autre composteur sera dédié pour la réserve de matière sèche (stock de broyat indispensable pour équilibrer le compost et éviter les nuisances).

Nous remercions la communauté des communes des Pays de Nay pour le don et la formation à la bonne utilisation des composteurs.

Communauté de Communes du Pays de Nay

Formation Jardin Zéro déchets et composteurs gratuits

La Communauté de Communes du Pays de Nay, en lien avec l'Association le Potager du futur, vous propose des séances de formations au jardinage « zéro déchets » et à la pratique du compostage.

A l'issue de ces formations, il sera possible de récupérer un composteur gratuitement (320 L ou 620 L au choix) sur présentation d'un justificatif de domicile.

Ces formations sont réalisées plusieurs fois dans l'année à l'Espace de Vie Sociale à Nay (chemin des Coteaux)

Pour vous inscrire, veuillez contacter la CC Pays de Nay au 05 59 61 11 82 ou par mail : b.ledin@paysdenay.fr



Forêt communale de BORDES

La forêt communale de Bordes, située sur le coteau du Lagoin, est composée majoritairement de chênes pédonculés et de feuillus divers (châtaigniers, frênes, merisiers, robiniers). D'une superficie de 55 ha, cette forêt publique relève du régime forestier depuis plus de 150 ans. A ce titre, elle est gérée par l'Office National des Forêts et elle bénéficie d'un plan d'aménagement forestier qui fixe les principaux objectifs sur une période de 20 ans :

- la production de bois d'œuvre de qualité pour approvisionner la filière bois
- la délivrance de bois de chauffage pour les habitants de la commune
- la protection générale des milieux et des paysages
- l'accueil du public, les enjeux cynégétiques...

La forêt de Bordes présente plus de 80 % de vieux peuplements avec une durée de survie limitée. Le dernier aménagement forestier a permis de régénérer 10 ha pour entamer le renouvellement progressif des peuplements forestiers et garantir ainsi une gestion durable de la forêt.

Les forestiers aident la forêt à se renouveler : de manière naturelle lorsque c'est possible (coupes et travaux de régénération naturelle) ou en plantant des arbres si nécessaire. L'ONF veille à diversifier les essences au sein de la forêt et à introduire des espèces d'arbres plus résistantes au réchauffement climatique.

La commune de Bordes et l'ONF travaillent actuellement sur le reboisement de 6 ha de forêt dans le cadre du Plan de Relance, prévoyant la mise en place de 5 500 plants de chênes sessiles et 1 800 plants de feuillus divers (hêtre, érables, ormes, charmes).

L'élaboration en cours d'un nouveau plan d'aménagement forestier jusqu'en 2040 permettra de poursuivre les efforts entrepris : renouvellement des peuplements, mélange des essences forestières, îlots de vieux bois pour abriter la biodiversité, aménagements et sentiers pour l'accueil du public...

Suite aux intempéries du 20 juin 2022, les dégâts occasionnés par la grêle sur la forêt communale de BORDES sont importants et généralisés. L'ensemble des peuplements forestiers (futaie de chênes et de feuillus divers) a été fortement impacté. Les plantations récentes présentent également des signes importants de dégâts, principalement des défoliations et des bris de pousses terminales.

Ces dégâts causés par la grêle sont susceptibles d'engendrer par la suite des dépérissements importants sur les peuplements forestiers et sur les plantations selon les conditions estivales et la capacité de réaction des arbres.

Travaux

Des travaux de rénovation ont été effectués sur les bâtiments communaux : écoles, restaurant scolaire, garderie scolaire au rez-de-chaussée de la mairie. De plus, suite à l'orage de grêle du 20 juin, des travaux de réparation sont à engager sur plusieurs bâtiments communaux : toits salle des fêtes, salle de danse, bureau de poste, salle pour tous, mairie, écoles, complexe sportif, éclairage public.

Centre Technique Municipal

La réception des travaux est fixée au 22 juillet, suivi d'une installation du personnel au mois d'août. Les espaces verts seront traités cet automne.



Eglise

Les travaux de réfection du toit de l'église ont débuté le 27 juin pour une durée d'environ 1 mois.

Lavoirs

La restauration des 2 lavoirs votée au mois d'avril par le conseil municipal devrait débuter rapidement.

Voirie

Après consultation de la commission extramunicipale, les travaux suivants ont été programmés :

- La rue Mérillon depuis la rue Gaston Fébus jusqu'à la RD937
- Le carrefour des granges
- Le chemin latéral dans sa deuxième partie jusqu'à la rue du Mont avec aménagement d'une voie douce
- Le chemin de Bezing.

RD937 : Les travaux débutent pour réaliser la 2ème tranche jusqu'à Boeil-Bezing. Durée prévisible des travaux : 3 mois environ.



LA GRANDE PHOTO

La Municipalité souhaite réaliser une photo regroupant le plus grand nombre d'habitants de BORDES.

Cet instantané sera un leg pour les générations futures.

Les futurs habitants pourront retrouver leurs aïeux, leurs familles sur ce document qui traversera ainsi les futures décennies.

Ce panoramique d'environ 7m sur 1m trônera dans la salle de réception de la nouvelle mairie.

Nous vous proposons de tenter tous ensemble le record du nombre d'habitants d'un même village sur une image.

Le dimanche 9 octobre 2022 vous serez conviés à une heure précise de la matinée à la salle des sports pour participer à ce moment de convivialité.

Un buffet clôturera cette extraordinaire expérience.

A BIENTOT POUR ECRIRE L'HISTOIRE !!!!!

Une photo miniaturisée sera offerte aux familles participantes



Bulletin à découper et à remettre à l'accueil de la mairie ou à envoyer à l'adresse mail : accueil@bordes64.fr avant le 09 septembre 2022



Nom de famille :

Adresse :

Nombre de participants :

Dont enfants de - 14 ans :

Téléphone :

Mail :

Reste au buffet

☐

Oui

☐

Non

- J'autorise la mairie à utiliser mes données dans le cadre de la communication ☐ oui
- J'autorise la mairie à utiliser l'image et les vidéos de l'évènement ☐ oui

Date :

Signature :

La bibliothèque municipale

Gratuite et ouverte à tous !

Elle est située au 2ème étage de la mairie, accessible par un ascenseur.

Ouverture : Les lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h + mercredi de 9h à 12h : 14h à 18h (mêmes horaires pendant les vacances) (Quelques chiffres : un agent communal à 35h, 5 bénévoles, un espace de 100m2, environ 3900 documents)

Suite à un reclassement professionnel en 2020, Françoise PEBOSCQ-PER a rejoint l'équipe de 5 bénévoles pour la gestion et le développement de la structure.

Pour aider à la dynamique des lieux, il a été réalisé :

Réaménagement et décoration de la bibliothèque, communication (affiches, compte Facebook ...), accueil des enfants de l'école primaire pendant la garderie du soir, mise en place du club des lecteurs (moment convivial d'échange autour du livre), des présentations de livres pour mettre en avant le fonds, accueil de la crèche Brin d'Éveil pour des lectures sur site et prêts de livres, lecture pour les classes de

la maternelle une fois par trimestre plus prêts, une exposition « Si Bordes m'était conté » d'une durée de trois mois avec des temps forts (échange avec des anciens du village sur la vie rurale, la reconstitution d'une classe des années 1960 au sein de l'école élémentaire et pour finir une conférence sur l'histoire du site Turbomeca de Bordes), animations pour tous les âges : lectures, travaux manuels à partir de livres déclassés, jeux Cluedo, jeux sur place mis à disposition par la ludothèque de Nay, atelier dessin BD avec la participation de Fred Campoy, atelier poésie avec la poétesse Kevisana etc..

Ce dynamisme ainsi que l'élargissement des heures d'ouverture ont permis une meilleure visibilité de la bibliothèque, une augmentation du nombre des usagers avec une activité régulière plus importante.

La bibliothèque de Bordes devient un vrai lieu culturel et propose toutes sortes d'animations pour tous les âges, grâce

au concours et l'aide financière du réseau de lecture publique du Pays de Nay et en cohérence avec la politique culturelle du territoire.

En prévision du futur déménagement de la mairie au centre bourg et afin de participer à l'aménagement du territoire, la municipalité souhaite poursuivre son projet de créer un îlot dédié à la culture et à la jeunesse, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants. Les locaux de l'actuelle mairie seront réhabilités pour agrandir la bibliothèque, sa surface sera ainsi triplée. Elle deviendra alors une médiathèque, antenne de la médiathèque, tête de réseau de Nay.

L'antenne de Bordes se veut être un équipement de proximité essentiel à la qualité de vie de tous les publics, un lieu vivant, ouvert à tous, permettant la rencontre, l'échange et le savoir. Avant même d'être un lieu culturel, il se veut être un espace convivial à part entière, un élément clé de la vie locale dans son ensemble !

EXPOSITION

Du 14 mars au 6 juin, s'est tenue, à la Bibliothèque de Bordes (au 2ème étage de la mairie) l'exposition : « si Bordes m'était conté » une exposition sur le village, la ruralité, l'école, l'industrie, les jeux...

De jolis souvenirs ont été partagés ...

Des photos, des objets anciens, des animations ont permis de découvrir la vie quotidienne de Bordes d'autrefois (école, agriculture, Turboméca,...).

Françoise Peboscq, (responsable bibliothèque) Serge Castaignau (Maire) et Serge Bellocq (conseiller délégué aux affaires scolaires).

Le vernissage a eu lieu le vendredi 11 mars, en présence de M le Maire, du vice-président en charge de la culture du Pays de Nay, du service culture de la CCPN, de la responsable de la bibliothèque, des élus du conseil municipal et du public.

Dans ce cadre, Mr Charles CLAVEAU président de l'APHT (les Amis du Patrimoine Historique de Turboméca) a tenu une conférence le 20 Mai sur l'historique du site de Turboméca à Bordes. Parmi les animations, une salle de classe des années 60 a été reconstituée à l'école primaire.



Culture

Animations pour les enfants le 26 mars

La commission culture de la mairie a organisé une journée d'animation réservée aux enfants.

Le matin au marché un sculpteur de ballons sur échasses a attiré petits et grands, des jeux géants en bois ont été loués à la ludothèque de Nay

L'après-midi, plus de 150 personnes sont venues assister à un spectacle de magie, jonglerie en interaction avec les enfants.



Mémoires de BORDES



Constituée en janvier dernier, l'amicale Mémoires de Bordes a opté récemment pour une évolution vers le statut d'association régie par la loi de juillet 1901.

Le mot de l'association :

« Sauvegarder et promouvoir le patrimoine et la mémoire collective de la commune, alimenter un fonds d'archives (documents, photos, vidéos, témoignages...) et le mettre à la disposition de toutes les personnes intéressées par l'histoire du village (*) mais aussi des autres associations qui souhaiteraient reconstituer leur propre historique, tels sont les premiers axes de travail, avec en marge beaucoup d'autres projets dans les « cartons » dont notamment la création d'un site internet. Ce dernier viendrait compléter, par la mise en ligne organisée des documents d'archives, la page facebook actuelle qui, avec plus de 500 membres contributeurs à ce jour arrive à saturation.

L'AMICALE OPTÉ POUR LE STATUT D'ASSOCIATION DÉCLARÉE

Forte de 21 adhérents la nouvelle structure vient ainsi s'intégrer dans le tissu associatif Bordais avec le souhait de travailler de concert avec les autres associations du village mais également les écoles avec lesquelles une action a déjà été menée avec succès en 2021.

Pour mener à bien nos actions, nous sommes en permanence en recherche de documents anciens, photos, vidéos, documents d'association à caractère non confidentiel, coupures de presse etc... à des fins d'archivage. Si vous souhaitez nous aider dans cette quête, vous pouvez confier vos documents à nos responsables ou les déposer à la bibliothèque municipale. Ils vous seront restitués après avoir été numérisés. Vous pouvez également devenir adhérents moyennant un droit d'entrée unique de 5 euros à vie (il n'y a pas de cotisation annuelle) afin de bénéficier de divers avantages ainsi que d'une information prioritaire sur nos activités.

Si vous souhaitez échanger avec nous, nous serons présents au forum des

associations qui se tiendra le 3 septembre prochain.

Ensemble faisons vivre la mémoire du village !

A bientôt !! »

(*) Une première collection d'environ 3000 coupures de presse, documents, photos de 1944 à 2007 a déjà été mise à disposition de tous à la bibliothèque municipale et sera mise à jour régulièrement

Bureau de l'association

Président : Jean-louis Bantaa

Vice-président : Serge Bellocq

Trésorier : Hervé Leroy

Secrétaire : Françoise Pebosca

Contact :

mémoiresdebordes@gmail.com

Tél. : 06 86 72 36 72

Adresse postale Mairie de Bordes
64510. Groupe de discussion public
sur le réseau Facebook (taper
« Mémoires de bordes » dans la barre
de recherche)

BORDES Ville aidante

MALADIE D'ALZHEIMER

CHARTRE VILLE AIDANTE ALZHEIMER



La municipalité souhaite favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée au sein de la commune et pour ce faire, a signé une charte avec l'association France Alzheimer Pyrénées Atlantique.

La municipalité s'engage à mener les activités suivantes, en fonction de ses moyens, de ses ressources et de ses spécificités locales :

- garantir l'insertion régulière d'informations sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées au sein des supports

de communication de la mairie (magazine municipal, panneaux informatifs...) ;

- informer sur la formation gratuite de France Alzheimer à destination des aidants ;
- faciliter la mise en place ou le déploiement de cafés mémoire ou d'actions initiées par France Alzheimer et/ou d'actions de nature inclusive ;
- faciliter les modalités de transport depuis le domicile jusqu'au lieu des activités (dans un rayon délimité par la mairie) ;

- construire un projet de sensibilisation et de formation à la maladie d'Alzheimer à destination des commerçants, artisans, chauffeurs de bus... ;
- faciliter la participation des personnes malades et de leurs proches aidants à des actions artistiques, culturelles ou sportives ;

En contrepartie, France Alzheimer s'engage à :

- aider la commune à la mise en place d'une activité (sortie culturelle, atelier à mobilisation cognitive, action de convivialité, pratiques sportives...)
- lui donner les éléments nécessaires à l'information et la sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ;
- l'appuyer dans son objectif d'accompagnement ou d'orientation des administrés concernés (formation des aidants, soutien des personnes malades...).

Les premières réunions de partages d'expériences et d'information (café mémoire) ont eu lieu.

Les thèmes abordés : « Mieux équiper son domicile », « Être aidant et prendre soin de soi », avec l'intervention de Mme Massé (Distri Club Médical) et de France Alzheimer Pyrénées-Atlantiques.

Divers ateliers seront mis en place régulièrement à partir du mois de septembre :

- Halte relais Café mémoire
- Groupe de parole
- Atelier cognitif
- Formation aidants

Solidarité Ukraine

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et le SDIS des Pyrénées-Atlantiques se sont mobilisés aux côtés des communes et de l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques, afin de collecter les dons des habitants pour les victimes de la guerre en Ukraine. La commune a participé à cet élan de générosité.



Registre Communal des personnes vulnérables

Pourquoi s'inscrire ?

En cas de déclenchement d'un plan canicule, grand froid ou d'une crise sanitaire, pouvoir identifier les personnes vulnérables est une force et un gain de temps précieux pour mettre en place des opérations adéquates en face. Aussi, la municipalité par le biais de son CCAS souhaite mettre en place un Registre Communal Nominatif qui permettra de garantir une veille, d'apporter une attention particulière en cas d'urgence aux personnes recensées. Nous vous proposons donc au moyen du formulaire disponible en mairie de vous inscrire ou de signaler un proche isolé ou fragile.

La demande d'inscription sur la liste peut se faire à tout moment de l'année et sera confirmée par un courrier. Les données recueillies resteront strictement confidentielles.

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. La demande peut également émaner d'un tiers. Elle est alors faite par écrit (courrier ou courriel). Ces données sont conservées jusqu'au

décès de la personne en cause ou jusqu'à sa demande de radiation du registre. Il existe un droit d'accès et de rectification des informations inscrites.

A qui s'adresse t-il ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus ;

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;

Les personnes adultes handicapées bénéficiant le cas échéant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ATCP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement pour personne handicapée, de la qualité de travailleur handicapé (conformément au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles) ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Accueil des nouveaux habitants.

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu à l'occasion du Forum des Associations le samedi 3 septembre. La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser cette cérémonie depuis 2 ans.

Cette rencontre se fera à partir de 11h30 avec un apéritif qui sera suivi d'un buffet.

Pour participer à cette manifestation, nous invitons les nouveaux Bordais arrivés depuis 2020

à venir s'inscrire en mairie.





MAIRIE DE BORDES - 64510 BORDES
Tél. : 05 59 53 20 26 - Fax 05 59 53 22 01
Email : secretariat@bordes64.fr
Site internet : www.bordes64.fr

 Mairie de Bordes 64

Horaires d'ouvertures

- Lundi - Mercredi - Vendredi : 9h00-12h00 14h00-18h00
- Mardi - Jeudi : 9h00-12h00